



COMITÉ BOULISTE DÉPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

Association loi 1901 – N° d'agrément préfectoral : 4119 – N° SIRET : 420 387 961 00014

Melun, le 29 novembre 2016

Objet : Organisation du championnat des AS pour 2016 / 2017 (rappel des dispositions)

- Le championnat des AS se déroulera par élimination directe à l'issue de matchs aller / retour.
- Un tirage au sort aura lieu avec protection des AS / ESB pour le premier tour.
- L'inscription des équipes est possible soit sous le nom de l'AS ou de l'ESB (si les joueurs participants sont tous licenciés à une seule AS, ceux-ci doivent être inscrits sous le nom de cette AS).

Déroulement :

- ¼ finale, aller le 4 mars à 14h00 – retour le 25 mars à 14h00
- ½ finale et finale, le 9 avril à Meaux – jet du but à 8h00

Réglementation & tenue & épreuve de tir

- Application du règlement sportif FFSB et RT1 en cours de validité
- Tenue : obligation de porter un polo ou coupe-vent uniforme pour les phases finale
- Tir : disposer d'une boule blanche de 100 mm pour les épreuves de tir

Informations complémentaires :

- L'équipe recevant a le libre choix du terrain
- Les licences des joueurs avec tampon médical, doivent être déposées à la table de marque avant le début de la rencontre

Report de rencontre :

- Uniquement en cas de force majeure, le report de la rencontre nécessite l'accord des deux équipes et devra être formulée au minimum 8 jours avant la date prévue initialement de la rencontre
- L'autorisation du président de la commission des AS est requise, celui-ci appréciera le bien-fondé des motifs invoqués pour ce report
- En cas de désaccord, la rencontre se déroulera à la date, heure et lieu prévu par le CBD.
- Chaque responsable de chaque équipe fera part au CBD de son intention de jouer

Frais liés à la phase finale des AS :

- Le club organisateur prend à sa charge les frais d'arbitrage et de repas des membres du CBD (4 maximum)

Résultats :

- A communiquer dès la fin des rencontres et au plus tard avant 20h00 au président de la commission des AS ou au représentant du CBD présent, ainsi que les feuilles des matchs et celles des points et tir.

Responsable du Championnat des AS :

M. Philippe LEGER – 9T, Rue Madeleine – 77124 Villenoy
Domicile 01 64 35 85 51 et Portable 06 64 78 19 44



Siège social du Comité : MAISON DES SPORTS - 54, quai Joffre 77000 MELUN